

Animateur présent : Claude FORT**Membres présents :** Béatrice GAVOILLE – Christophe SEYNAT– Ryan DESCHAMPS**CTD présent :** Léo MARTINEZ (partiellement)

Dans le cadre de l'article 188 des RG de la FFF, les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée d'un appel, au plus tard le 22 du mois comme le stipule l'article 39.2 des RG du District), par lettre recommandée ou courrier électronique à l'adresse ci-après : district@foot16.fff.fr. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est ramené à 2 jours francs pour les matchs de coupe et pour les 4 dernières rencontres des championnats départementaux (article 39.3 des RG du District). Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est débité du compte du club appelant.

SOMMAIRE

1° Introduction

Accueil

Information du Président

Formalités : Validation du P.V. N°2 du 8 septembre 2026

2° Sujet(s) « Pour décision »

- Validation des résultats des matchs du championnat séniors à 11
- Validation des résultats des matchs des championnats séniors à 8
- Coupe des 2 Charentes

3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- Courrier du club de G.J.L.A.C.
- Coupe U14F – U17F

INTRODUCTION

Accueil

Claude Fort accueille les membres de la commission féminine et remercie les participants pour leur présence. Il excuse les personnes qui lui ont fait part de leur absence.

Information du Président : Organisation de la commission

Le Président Claude Fort, souhaite faire un point avec chaque membre de la commission afin d'assurer une présence régulière de celle-ci aux actions organisées par notre CTD/DAP. Un soutien technique et administratif est nécessaire au bon déroulement de ces nombreux rendez-vous.

Formalité

Décision N° 1 : Le P.V. N°2, de la réunion de la commission développement du football féminin en date du 8 septembre 2026, est approuvé sans modification. ([Lien](#)) **Validée**

SUJET POUR DECISION

PÔLE COMPETITIONS

Décision N° 2 Homologations : **Validée**

Championnat du pôle 16-17 à 11 : la commission homologue les résultats des matchs programmés les week-ends des 13, 20 et 27/09/26, tels qu'ils sont indiqués sur le site du district 16

Championnat du pôle 16-17 à 8 : la commission homologue les résultats des matchs programmés les week-ends des 20 et 27/09/26, tels qu'ils sont indiqués sur le site du district 16.

Forfait et amendes.

Championnat du pôle 16-17 à 11 : Ent. Rochefort (2) -Trizay / Léoville du 20/09/26. **Forfait de l'ent. Rochefort (2)/Trizay.1er forfait : 55 euros**

Championnat du pôle 16-17 à 8 : Poule A : La Baie Rochelaise (3) / FC Tonnacquois du 20/09/26. **Forfait de La Baie Rochelaise (3). 1er forfait : 3 0 euros**

Feuille de match en retard

Championnat du pôle 16-17 à 8 : Poule B : FC Nersac : match du 20/09/26 : **25 euros**

COUPE FEMININE DES 2 CHARENTES A 11

Décision N° 3. Le District de football de la Charente Maritime nous a proposé d'intégrer nos 2 équipes seniors à 11 dans leur coupe départementale qui devient ainsi : Coupe féminine à 11, des Deux Charentes. Réponse positive. **Validée**

SUJET(S) POUR INFORMATIONS ET ECHANGES

Courrier du club de G.J.L.A.C.

La commission a pris note de ce courrier adressé au Président de la Ligue. Il a été lu et commenté avec intérêt.

Coupe U14F – U17F

La coupe de la Charente U14F-U17F est reconduite pour la saison 2026-2027. Un mail sera adressé aux clubs pour finaliser les inscriptions. Il serait souhaitable que les clubs s'entendent pour former des ententes. Cette coupe se joue à 8. Le règlement va être transmis à la commission « Statuts et règlements ».

Cette compétition débutera fin février-début mars. La finale est prévue au stade Lebon à Angoulême courant mai 2027.

INFORMATIONS DIVERSES

INFORMATION CONCERNANT TOUT LES CLUBS DE LA CHARENTE

Le 1^{er} rassemblement féminin organisé par le District de Football de la Charente et concernant les catégories U6 F à U13 F aura lieu le dimanche **18 OCTOBRE** à 10 h au stade de Montmoreau

Décision N° 1 : **Validée**

Décision N° 2 : **Validée**

Décision N° 3: **Validée**

Prochaine réunion Jeudi 22 OCTOBRE 2026 18 h 30

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 h 30

L'animateur
Claude FORT

La Secrétaire
Béatrice GAVOILLE